

# FORCE JEUNESSE

SOLIDAIRES AU PRÉSENT, RESPONSABLES FACE À L'AVENIR

Mémoire de Force Jeunesse présenté dans le cadre des  
***consultations prébudgétaires 2025-2026 du gouvernement du Québec***

Janvier 2025

## Pour information

*Dans une perspective d'équité intergénérationnelle, Force Jeunesse défend les droits et les intérêts de la jeunesse du Québec dans l'élaboration des politiques publiques. De manière non partisane, Force Jeunesse fait la promotion de la place des jeunes dans les sphères décisionnelles, catalyse les forces du milieu de la jeunesse et crée des espaces d'échanges pour la relève.*

Force Jeunesse  
C.P. 39041 CP Saint-Alexandre  
Montréal, Québec H3B 0B2

514-384-8666  
[www.forcejeunesse.com](http://www.forcejeunesse.com)

**Fred-William Mireault, Président**  
[presidence@forcejeunesse.qc.ca](mailto:presidence@forcejeunesse.qc.ca)

**David Landry, Vice-président exécutif**  
[exec@forcejeunesse.qc.ca](mailto:exec@forcejeunesse.qc.ca)

**Chloe Bell, Vice-présidente au contenu**  
[contenu@forcejeunesse.qc.ca](mailto:contenu@forcejeunesse.qc.ca)

**Comité de rédaction** : Alexandrine Lamoureux, Hugo Cordeau, Chloe Bell,  
Fred-William Mireault, Charles Morrissette, Béatrice Limoges et David Carpentier

## Sommaire des recommandations

### PRÉSERVER LA QUALITÉ À LONG TERME DE NOS SERVICES PUBLICS

**Recommandation 1 :** Créer le poste de direction parlementaire du budget, comme personne désignée par l'Assemblée nationale, afin d'améliorer la transparence et l'accessibilité des finances publiques.

**Recommandation 2 :** Instaurer comme pratique la préparation d'un rapport quinquennal sur l'équité intergénérationnelle, afin d'évaluer la viabilité à long terme des politiques gouvernementales actuelles.

**Recommandation 3 :** Mettre en place des initiatives visant le recrutement et la rétention de jeunes hautement qualifiés qui aspirent à occuper des postes de gestion dans la fonction publique.

**Recommandation 4 :** Bonifier la grille d'analyse réglementaire utilisée par les ministères et les organismes publics pour y intégrer un critère de préservation de l'équité intergénérationnelle.

### GARANTIR UN ACCÈS AU LOGEMENT POUR NOTRE GÉNÉRATION

**Recommandation 5 :** Allouer des sommes pour bonifier l'offre de services du Tribunal administratif du logement.

**Recommandation 6 :** Mettre en place un registre public et obligatoire des loyers.

**Recommandation 7 :** Bonifier et élargir l'accessibilité aux programmes d'aide au revenu comme Allocation-Logement, le supplément au loyer et les programmes de construction d'habitation à loyer modique et de rénovation de logements.

**Recommandation 8 :** Obliger les inspections obligatoires d'un logement avant la fin de la garantie légale de qualité.

### ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

**Recommandation 9 :** Former un comité d'experts gouvernemental ayant pour mandat d'élaborer des recommandations quant au financement à long terme des services de santé.

**Recommandation 10 :** Offrir une couverture universelle de soins de psychothérapie afin de garantir un accès équitable à l'ensemble de la population.

### ASSURER UN AVENIR VERT POUR LE QUÉBEC

**Recommandation 11 :** Réviser le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) et établir des cibles claires de réductions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030 et 2050 afin que les cibles soient en cohérence avec celles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), soit de diminuer les émissions de 45 % du niveau de 2010 d'ici 2030.

**Recommandation 12 :** Intégrer l'obligation d'évaluer les risques environnementaux pour l'ensemble des fonds publics gérés notamment par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

**Recommandation 13 :** Implanter des mesures de tarification sociale dans le transport en commun, financé par des contributions dédiées provenant du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT), et instaurer des mécanismes de suivi pour mesurer l'impact de ces mesures sur l'accès au transport et l'achalandage.

## Quatre fronts pour réduire l'iniquité intergénérationnelle

Le Québec fait face depuis plusieurs années à une pression croissante sur la pérennité et la qualité de ses services publics. Malgré une croissance économique soutenue dans la dernière année, l'État doit composer avec un déficit de 11G\$, et des dépenses de santé qui ont crû à un rythme moyen de 7,3% depuis 2018 ([ministère des Finances, 2024](#)). La renégociation des conditions de travail du secteur public n'a pas permis d'offrir un cadre concurrentiel aux personnes à l'emploi de l'État par rapport aux autres ordres de gouvernement fédéral et municipal, ainsi qu'au secteur privé. Par ailleurs, malgré l'un des déficits les plus élevés de son histoire en 2024-2025, les besoins en habitation, en adaptation aux changements climatiques et en santé continueront de croître de façon significative dans les années à venir. En somme, la marge de manœuvre de l'État québécois pour répondre à ces enjeux capitaux rétrécit d'année en année.

Il est impératif que les différents ordres de gouvernement au Canada adoptent une vision budgétaire et fiscale à long terme pour faire des choix avisés et soutenables. À défaut, ils priveront les générations futures des moyens nécessaires pour résoudre les défis qui leur sont propres. Force Jeunesse aspire à être une organisation solidaire dans le présent et responsable face à l'avenir. Pour le budget du Québec 2025-2026, elle propose des recommandations visant à répondre aux besoins immédiats les plus pressants pour notre génération, tout en dotant le gouvernement d'outils de politique publique lui permettant de conserver une marge de manœuvre budgétaire à moyen et long terme. Ce mémoire aborde quatre thèmes prioritaires pour la jeunesse afin de réduire les iniquités intergénérationnelles : la soutenabilité des services publics, l'accès au logement, la santé et la gouvernance climatique.

## Préserver la qualité à long terme de nos services publics

Le Québec a su développer au fil des décennies des services publics robustes et accessibles, qui assurent notamment une plus grande équité au sein de sa population. Toutefois, la perception de la qualité et de l'accessibilité de ces services s'est dégradée de manière significative au fil des dernières années. Selon un sondage réalisé par Léger en mai 2024, 75 % des Québécois estiment ne pas recevoir un niveau de service satisfaisant par rapport aux impôts qu'ils paient ([Côté, 2024](#)). Cette insatisfaction n'est pas étrangère à de nombreux témoignages sur la qualité déclinante des services reçus, notamment dans le réseau de la santé. Pour réduire cette perception, plusieurs avenues s'offrent au gouvernement: revitaliser la qualité des infrastructures publiques, renforcer la fonction publique, notamment en implantant des programmes de recrutement et de rétention de talents et repenser ses politiques publiques sur un horizon à long terme.

### Adopter une vision à long terme de la viabilité des services publics

Afin de maintenir la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement et éviter une pression trop grande sur les générations futures, Force Jeunesse propose qu'au moins une fois tous les cinq ans, le ministre des Finances prépare un rapport d'évaluation sur l'équité intergénérationnelle. Ce rapport devrait analyser la viabilité à long terme des politiques gouvernementales sur un horizon de 50 ans. Il a été démontré que des initiatives de ce type, comme celles entreprises en Australie dans le cadre du *Charter of Budget Honesty Act* de 1998, favorisent une meilleure planification budgétaire et un dialogue constructif sur les choix de société à long terme (Hall, Podger et Wood, 2023).

Un tel rapport devrait non seulement inclure une analyse des impacts financiers et économiques, mais aussi aborder les conséquences sociales et environnementales des politiques en place. Cela pourrait encourager une gestion proactive des défis liés au vieillissement de la population, aux changements climatiques et aux transformations du marché du travail, tout en évitant une approche court-termiste susceptible d'avoir des effets négatifs sur les générations futures. Ce rapport d'évaluation doterait le Québec d'un cadre transparent sur l'état de ses finances publiques et de données permettant d'évaluer la capacité d'emprunt du Québec à long terme tout en ciblant les ajustements à apporter au Fonds des générations et aux cibles de réduction de la dette publique, le cas échéant.

Enfin, il est essentiel que la population et la société civile aient accès à une information complète sur la situation budgétaire du Québec ainsi qu'à des analyses indépendantes sur les choix budgétaires du gouvernement pour assurer que l'évaluation des coûts est adéquate et que les sommes sont dépensées là où elles sont destinées. Afin de garantir une diffusion uniforme et transparente de l'information budgétaire, la création d'une direction parlementaire du budget au Québec, comme personne désignée par l'Assemblée nationale, représenterait un levier important pour renforcer la transparence et l'accessibilité des finances publiques. Une meilleure compréhension des enjeux liés à l'endettement et à la viabilité financière de l'État pourrait également contribuer à l'adhésion citoyenne envers les propositions de modifications des dépenses et des impôts ([Roth, Settele et Wohlfart, 2022](#)).

**Recommandation 1 :** Créer le poste de direction parlementaire du budget, comme personne désignée par l'Assemblée nationale, afin d'améliorer la transparence et l'accessibilité des finances publiques.

**Recommandation 2 :** Instaurer comme pratique la préparation d'un rapport quinquennal sur l'équité intergénérationnelle, afin d'évaluer la viabilité à long terme des politiques gouvernementales actuelles.

## Recruter et retenir les talents dans la fonction publique

La fonction publique québécoise occupe un rôle essentiel dans le développement et la prestation des services publics, contribuant directement au bien-être des citoyens. Cependant, les données révèlent un manque d'enthousiasme marqué chez les employés du secteur public à y poursuivre leur carrière.

Selon une étude menée par le Forum des jeunes de la fonction publique québécoise (2024), 72% des répondants mentionnent la recherche d'une rémunération plus avantageuse comme la raison principale de quitter la fonction publique québécoise. Cette situation s'explique en partie par un écart important concernant la rémunération globale : les autres administrations publiques offrent en moyenne une rémunération 18,6 % supérieure à celle de la fonction publique québécoise (Institut de la statistique du Québec, 2022). Cet écart ne tient toutefois pas compte de la renégociation des conventions collectives réalisée en 2023-2024.

Il est impératif pour le gouvernement du Québec d'élaborer des stratégies robustes de recrutement et de rétention afin de rendre la fonction publique attractive et de limiter cet exode des talents vers d'autres milieux de travail. Outre la révision des conditions de travail, qui relève des négociations collectives, Force Jeunesse recommande la mise en place de programmes de développement professionnel inspirés de ceux du gouvernement fédéral comme le Programme avancé pour les analystes de politiques. Ces initiatives visent à attirer de jeunes professionnels, à leur offrir des perspectives de carrière stimulantes et à nourrir leur intérêt à s'engager au sein de la fonction publique québécoise. En adoptant de telles mesures, l'État pourrait rivaliser plus efficacement avec les autres administrations publiques et le secteur privé, tout en optimisant ses ressources de manière économiquement viable.

**Recommandation 3 :** Mettre en place des initiatives visant le recrutement et la rétention de jeunes hautement qualifiés qui aspirent à occuper des postes de gestion dans la fonction publique.

## Adopter des critères d'équité intergénérationnelle

Pour assurer la viabilité à long terme des services publics, il est nécessaire que la fonction publique adopte des outils qui intègrent des principes d'équité intergénérationnelle. Cela implique non seulement de gérer les ressources actuelles de manière responsable, mais aussi de prévoir les besoins sociaux et économiques des générations futures.

Force Jeunesse recommande notamment de bonifier la grille d'analyse d'impact réglementaire des ministères et organismes publics pour inclure un critère d'équité intergénérationnelle. Ces critères devraient permettre d'évaluer l'impact à long terme des

politiques publiques sur les différentes générations et de s'assurer que les décisions budgétaires actuelles ne compromettent pas les capacités futures à financer des services essentiels. Par exemple, les déficits de maintien d'actifs (DMA), souvent négligés, limitent les possibilités de développement d'infrastructures par les générations futures. Bien que Force Jeunesse salue les investissements substantiels dans le *Plan québécois d'infrastructures* depuis 2018, ce déficit a atteint un sommet estimé à 37,1G\$ en mars 2024 ([Secrétariat du Conseil du trésor, 2024](#)). En intégrant des critères d'équité intergénérationnelle, le gouvernement pourra mieux prioriser les investissements qui répondent aux besoins à long terme tout en évitant une détérioration des services existants.

**Recommandation 4 :** Bonifier la grille d'analyse réglementaire utilisée par les ministères et les organismes publics pour y intégrer un critère de préservation de l'équité intergénérationnelle.

## Garantir un accès au logement pour notre génération

Malgré les mesures mises en place dernièrement par le gouvernement du Québec, l'accès au logement et à la propriété demeure un enjeu crucial, surtout pour les jeunes. La hausse marquée des prix des loyers a exacerbé la vulnérabilité de nombreux pans de la population. Selon les données les plus récentes de Statistique Canada, 25,2 % des ménages locataires québécois consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement ([Statistique Canada, 2021](#)). Ce chiffre atteint 32,7 % dans la région d'Ottawa-Gatineau et 27,9 % dans celle de Montréal. Les derniers rapports de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) révèlent une aggravation de la situation avec des taux d'inoccupation à leur plus bas depuis 2001 et une augmentation notable du prix des loyers ([SCHL, 2023](#)). Il est urgent de prendre des mesures pour améliorer l'accès à une information transparente sur l'état du marché locatif, diminuer la charge financière des ménages liée au logement et accélérer la construction ainsi que la rénovation de logements abordables.

D'abord, l'accès à la justice demeure limité pour de nombreux locataires. En matière de droit administratif, jusqu'à 85 % des justiciables se représentent seuls dans des affaires liées au logement (Bernheim et coll., 2021). Le Tribunal administratif du logement (TAL) a enregistré une augmentation de 23,1 % du volume des demandes en 2022-2023, principalement pour des litiges concernant la fixation des loyers (TAL, 2023, p. 9). Malgré des efforts pour améliorer l'information disponible sur le site du TAL, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour simplifier les démarches, notamment en clarifiant les procédures courantes comme les remises d'audience, les notifications ou la rédaction de demandes.

Les augmentations de loyer sont particulièrement élevées dans les cas de rotation de locataires. À Montréal, les logements ayant changé de locataire au cours des 12 derniers mois ont enregistré une hausse moyenne de 14,5 %, comparativement à 3,5 % pour ceux sans rotation (SCHL, 2023, p. 10). Les locataires disposent de peu d'outils pour faire valoir leurs droits et pour vérifier le loyer payé dans un logement donné. Un registre public des loyers

permettrait de contrer les hausses excessives en favorisant la transparence dans la fixation des prix et en facilitant l'application des droits des locataires.

Force Jeunesse préconise également l'élargissement des programmes d'aide au logement. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui gagnent en moyenne 12 800 \$ par an, sont particulièrement vulnérables, leur taux de pauvreté dépassant celui des personnes âgées de 65 ans et plus (Institut de la statistique du Québec, 2022, p. 5). Pourtant, plusieurs programmes, comme l'Allocation Logement, sont réservés aux familles avec enfants ou aux personnes âgées. L'accès à ces programmes pour les jeunes adultes serait une solution à envisager pour lutter contre leur précarité.

En parallèle, le faible taux d'inoccupation aggrave la crise du logement. En janvier 2023, ce taux atteignait 1,5 % à Québec, avec un loyer moyen de 976 \$ par mois, en hausse de 3,5 % en un an. À Montréal, il se situait à 2 %, tandis qu'il tombait à 0,8 % à Rouyn-Noranda et à 0,4 % à Rimouski (SCHL, 2023 ; Statistique Canada, 2023). Bien que le gouvernement ait annoncé en 2019 la construction de 15 000 logements abordables, les progrès restent insuffisants pour répondre à la demande croissante. La mise à jour budgétaire de 2023 prévoit 8 000 nouveaux logements, mais des investissements accrus sont nécessaires pour accélérer leur livraison.

Enfin, une attention particulière doit être accordée au parc immobilier existant. Selon la SCHL, 76 % des logements locatifs au Canada ont plus de 36 ans, et une proportion croissante nécessite des rénovations pour rester habitables (SCHL, 2023). Le Programme de financement en habitation (PFH) au Québec offre des prêts garantis pour la rénovation, mais il reste le seul programme de ce type. La bonification de ce dernier et la création de nouveaux programmes contribueraient à préserver les logements existants sans alourdir la facture pour les locataires. Il est important d'assurer à chacun un logement salubre, sécuritaire et abordable, sans compromis. Afin d'assurer de transférer des frais de rénovations majeures à une prochaine génération de propriétaires, il est également recommandé de contraindre les propriétaires à faire inspecter leur logement avant la fin de la période de garantie légale de qualité.

**Recommandation 5 :** Allouer des sommes pour bonifier l'offre de services du Tribunal administratif du logement.

**Recommandation 6 :** Mettre en place un registre public et obligatoire des loyers.

**Recommandation 7 :** Bonifier et élargir l'accessibilité aux programmes d'aide au revenu comme Allocation-Logement, le supplément au loyer et les programmes de construction d'habitation à loyer modique et de rénovation de logements.

**Recommandation 8 :** Obliger les inspections obligatoires d'un logement avant la fin de la garantie légale de qualité.

## Accroître la résilience du système de santé

Assurer la pérennité du système de santé

Les dernières années ont révélé que le réseau de la santé et des services sociaux exerce une pression budgétaire inquiétante sur les finances publiques du Québec. En cela, la pérennité du système de santé constitue un enjeu de taille. Dans un contexte de vieillissement de la population, il est essentiel de soutenir la pérennité et la durabilité des investissements publics en santé pour les décennies à venir. Sans compter le fait que la pandémie a fragilisé notre système de santé, tout en mettant en lumière des besoins criants en matière de santé psychologique au sein de la population, plus particulièrement chez les jeunes. En parallèle, la main-d'œuvre fait aussi face à une vulnérabilité sur le plan de la santé mentale, entraînant des phénomènes d'absentéisme et de manque de personnel dans tout le réseau.

Il est donc primordial de repenser la pérennité de notre système de santé dans son ensemble. Des mesures doivent être prises afin de faciliter l'accès à des soins de psychothérapie et de maintenir un accès à des soins de qualité, tout en assurant un financement de l'assurance maladie équitable entre les générations. Les allègements fiscaux doivent par ailleurs tenir compte des besoins à long terme du gouvernement pour financer durablement ses services publics. Il n'y a pas de doute, la crise actuelle du réseau de la santé démontre les besoins criants en la matière et la nécessité d'un financement adéquat dans une optique d'équité intergénérationnelle.

**Recommandation 9 :** Former un comité d'experts gouvernemental pour avoir pour mandat d'élaborer des recommandations quant au financement à long terme des services de santé.

### Accès universel à la psychothérapie

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, réalisée par Statistique Canada ([2021 a](#)) entre 2015 et 2019, permet de constater qu'avant même la pandémie, les jeunes entre 18 et 34 ans forment le groupe le plus nombreux au Québec à déclarer une santé mentale perçue comme mauvaise ou passable. Des enquêtes plus récentes laissent croire que la pandémie de COVID-19 n'a rien fait pour inverser cette tendance, les jeunes de 18 à 34 ans rapportant toujours davantage un état de santé mentale moins bon que l'ensemble de la population ([Statistique Canada, 2022](#) ; [Statistique Canada, 2021 b](#) ; [Statistique Canada, 2020](#)).

Divers milieux et différents sous-groupes font face à des défis importants en matière de santé mentale. 71,5 % des jeunes entrepreneurs ont rapporté être en détresse psychologique lors d'une enquête réalisée auprès des membres du Regroupement des jeunes chambres du commerce du Québec ([Radio-Canada, 2018](#)). Des constats tout aussi inquiétants ont été observés chez les jeunes sur le marché du travail ([Marchand, Blanc, Beauregard, 2018](#) ; [OSMET, 2018a](#)), ainsi qu'auprès de la communauté étudiante (FAECUM [2016](#) ; UEQ [2019](#) ; FECQ [2020](#)).

Les soins de santé mentale souffrent d'un manque d'investissements publics et de mesures structurantes pour assurer une équité dans l'accès aux ressources. Bien que le gouvernement offre de l'aide pour accéder à ces services, cette aide ne permet pas de répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Ainsi, pour celles et ceux qui ne se qualifient pas pour les programmes d'aide gouvernementale ou qui n'ont pas accès à un régime d'assurance couvrant les consultations en psychothérapie, la seule option est de payer pour des consultations onéreuses en clinique privée. Au Canada, en 2019, on estime que près des deux tiers de la population ont accès à une assurance privée comprenant des soins de

psychothérapie ([Bartram et coll., 2020](#)). Rappelons que l'inaction en matière de santé mentale a des coûts sociaux et économiques importants pour le Québec, soit environ 18 milliards \$ par année ([Force Jeunesse, 2022](#)).

L'Institut national d'excellence en santé et services sociaux du Québec (INESSS) s'est intéressé à l'accessibilité au service de psychothérapie dans la province. Les auteurs d'un rapport sur l'accès équitable aux services de psychothérapie ont conclu que ceux-ci ne devraient pas se limiter à un groupe d'âge ou, encore, à certains troubles de santé mentale, et évaluent une retombée économique d'environ 2 \$ pour chaque dollar investi en psychothérapie ([INESSS, 2018](#)).

En janvier 2022, le gouvernement du Québec a dévoilé le Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 ([ministère de la Santé et des Services sociaux, 2022](#)) qui est basé sur une approche intersectorielle. Le plan vise l'amélioration de la santé mentale de la population à travers des mesures de prévention et d'intervention. Le PAISM prévoit notamment un investissement initial de 31,2 millions de dollars pour rehausser l'offre de services sociaux et de santé mentale. Plusieurs mesures visent les jeunes, mais celles-ci se concentrent surtout sur les jeunes qui évoluent dans le système scolaire. Enfin, on constate que la définition de « jeune » varie d'une mesure à l'autre, créant ainsi des écarts dans l'offre de service pour cette catégorie. Par exemple, le service d'Aire ouverte est uniquement offert aux jeunes entre 12 et 25 ans, de sorte qu'un jeune entre 26 et 35 ans n'y aurait pas accès. L'amélioration de l'accès à la psychothérapie est demandée par de nombreux experts (voir [Lacroix-Couture, 2022](#) ; [Gauthier et coll., 2022](#) ; [Drapeau et coll., 2020](#)).

**Recommandation 10** : Offrir une couverture universelle de soins de psychothérapie afin de garantir un accès équitable à l'ensemble de la population.

## Assurer un avenir vert pour le Québec

En décembre 2023, l'évaluation des cadres de gouvernance *de l'action climatique* réalisée par Dunsky ([2023](#)) a confirmé que le Québec dispose d'un cadre environnemental rigoureux, tout en formulant des recommandations pour en améliorer l'efficacité. Parmi ces dernières figure la création d'un mécanisme de suivi annuel indépendant permettant d'évaluer l'avancement des objectifs climatiques et d'assurer que les projets retenus soient alignés sur les priorités environnementales. Le rapport présente également l'importance de mettre en place un budget carbone, permettant un suivi des émissions cumulatives et la modélisation de scénarios tenant compte des politiques en place et à venir ([Dunsky, 2023, p. 67-69](#)). Ces mesures nécessitent un financement adéquat pour assurer leur succès.

Pour respecter les objectifs fixés par l'*Accord de Paris* et le GIEC, il est nécessaire de réviser le *système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE)*. Une révision du plafond annuel permettrait d'aligner les réductions d'émissions sur les cibles internationales et d'adopter un rythme cohérent avec les recommandations du GIEC, soit une diminution de 45 % des émissions par rapport aux niveaux de 2010 d'ici 2030 ([Gajevic Sayegh, 2022](#)). À lui seul, le SPEDE est toutefois insuffisant et des politiques climatiques cohérentes, alignées et complémentaires sont nécessaires et doivent être accompagnées d'une gouvernance exemplaire. Le gouvernement du Québec doit intégrer l'évaluation des impacts

environnementaux dans ses décisions budgétaires, plus particulièrement pour les fonds publics tels que ceux gérés par la Caisse de dépôt et placement du Québec ([Force Jeunesse, 2023](#)). De plus, le développement et la bonification d'outils financiers tels que les obligations vertes doivent être envisagés.

Finalement, le coût des titres de transport en commun constitue un obstacle majeur pour plusieurs groupes socioéconomiques vulnérables, incluant les jeunes en situation précaire, les étudiants et les travailleurs à faible revenu. Alors que le transport en commun est une solution essentielle pour favoriser une mobilité durable et réduire les inégalités sociales, les tarifs actuels ne répondent pas adéquatement aux besoins de ces populations. Des initiatives internationales démontrent que l'instauration de tarifs sociaux adaptés peut considérablement améliorer l'accès au transport tout en augmentant l'achalandage global. Par exemple, l'introduction d'un tarif réduit pour les personnes à faible revenu à Paris a permis une hausse de l'utilisation des transports en commun de 10 % au sein de cette population cible (UITP, 2023).

**Recommandation 11 :** Réviser le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) et établir des cibles claires de réductions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030 et 2050 afin que les cibles soient en cohérence avec celles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), soit de diminuer les émissions de 45 % du niveau de 2010 d'ici 2030.

**Recommandation 12 :** Intégrer l'obligation d'évaluer les risques environnementaux pour l'ensemble des fonds publics, notamment gérés par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

**Recommandation 13 :** Implanter des mesures de tarification sociale dans le transport en commun, financé par des contributions dédiées provenant du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT), et instaurer des mécanismes de suivi pour mesurer l'impact de ces mesures sur l'accès au transport et l'achalandage.

## Conclusion

Force Jeunesse demeure engagée à défendre les droits et les intérêts de la jeunesse du Québec tout en contribuant à l'élaboration de politiques publiques responsables et durables. Face aux défis économiques, sociaux et climatiques croissants, il est impératif d'adopter une approche intergénérationnelle et à long terme dans la gestion des politiques publiques.

Les recommandations présentées dans ce mémoire visent à répondre à des enjeux cruciaux pour notre génération, tels que la viabilité des services publics, l'accès au logement et la transparence budgétaire. En intégrant des principes d'équité intergénérationnelle dans l'évaluation des projets d'infrastructure, en renforçant les stratégies de recrutement et de rétention des jeunes talents dans la fonction publique et en mettant en place des outils favorisant une gestion budgétaire transparente et inclusive, le gouvernement du Québec peut bâtir un avenir plus juste pour toutes les générations. Par ailleurs, les solutions proposées en matière de logement, notamment l'amélioration de l'accès à l'information, la réduction des coûts pour les ménages et l'accélération de la construction de logements abordables, répondent aux besoins immédiats et à long terme d'une population diversifiée et en constante évolution.

Force Jeunesse réitère son appel à une collaboration entre les générations et les différents acteurs de la société civile pour garantir que les politiques mises en œuvre aujourd'hui ne compromettent pas les capacités des générations futures à relever les défis à venir. Ensemble, nous pouvons bâtir un Québec plus solidaire, durable et prospère.